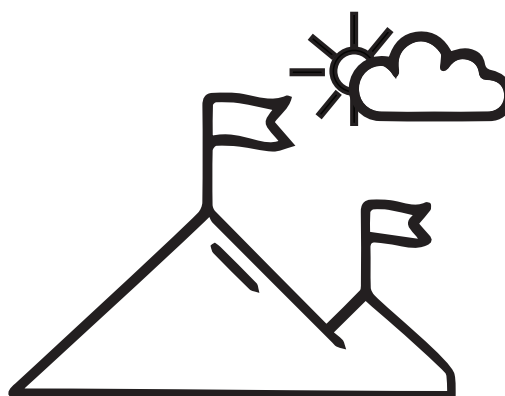




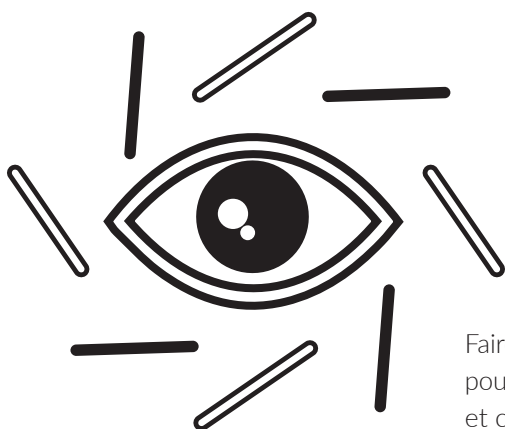
**PLANIFICATION STRATÉGIQUE  
2017-2020**

# LE PROJET HARMONIE

## NOTRE MISSION



Créer un milieu de vie accueillant et intégré à la communauté pour les résidents du HLM La Pépinière afin de les accompagner dans le développement de leur plein potentiel.



## NOTRE VISION

Faire de notre milieu de vie un modèle d'inspiration pour tous en favorisant l'épanouissement personnel et collectif.

# NOS VALEURS

## **AUTONOMIE**

---

Le Projet Harmonie, avec la personne qu'il dessert, favorise l'autonomisation et la prise en charge de celle-ci. Il souhaite inscrire son action dans une approche de « par et pour » afin de favoriser l'indépendance.

## **PARTAGE ET COLLABORATION**

---

Nous véhiculons un esprit de partage. Nous reconnaissons la grande richesse que la diversité apporte. Nous sommes certains qu'en unifiant nos forces notre action aura plus d'impact pour créer un milieu de vie accueillant au sein du HLM La Pépinière. Nous souhaitons donc fonder notre action sur des partenariats dynamiques et durables.

LE  
PROJET  
HARMONIE

## **RESPECT**

---

Le Projet Harmonie travaille pour la personne dans un esprit de lutte au fatalisme, aux préjugés et à l'exclusion sociale. Le respect est de mise dans toutes les interactions. Nous respectons les différences et en tout temps, nous faisons preuve de considération et de tolérance à l'égard des façons d'être, de penser ou de faire des différentes parties prenantes.

## **TRANSPARENCE**

---

Nous sommes convaincus que nous devons agir dans la plus grande transparence à tous les niveaux. Il s'agit selon nous d'un prérequis pour établir une relation de confiance avec l'ensemble des parties prenantes en respectant les limites qu'imposent le droit à la confidentialité des bénéficiaires de nos services.

## **ÉCO-RESPONSABILITÉ**

---

Nous sommes soucieux d'avoir des pratiques écoresponsables au sein de l'organisation afin de sensibiliser activement les résidents du HLM La Pépinière. Nous désirons agir à titre de modèles positifs sur le plan HLM et dans l'ensemble du quartier.

# LES ORIENTATIONS 2017-2020

---

Les orientations stratégiques 2017-2020 du Projet Harmonie découlent d'une analyse FFOM ( Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces).

## AXE 1

Assurer la continuité d'une offre de services adaptée aux besoins des résidents du HLM La Pépinière dans une approche globale, intégrée et écoresponsable

## AXE 2

Assurer la pérennité financière du Projet Harmonie (450000\$/année)

## AXE 3

Consolider la structure de gouvernance et administrative du Projet Harmonie

## AXE 4

Faire rayonner le Projet Harmonie dans la communauté

LE  
PROJET  
HARMONIE

## AXE 1

Assurer la continuité d'une offre de services adaptée aux besoins des résidents du HLM La Pépinière dans une approche globale, intégrée et écoresponsable

### Objectif 1

**DÉFINIR** et mettre en œuvre notre cadre clinique d'intervention dans une approche systémique et interculturelle

- Mise en place d'un poste de coordonnateur clinique
- Écriture et mise en application d'un cadre clinique d'intervention

### Objectif 2

**ASSURER** une continuité des services de qualité adaptés à la réalité du milieu et aux besoins des résidents du HLM

- Documentation des principaux projets de l'organisme
- Consultation des résidents
- Évaluation des retombées de nos actions

### Objectif 3

**RENFORCER** nos liens de partenariats avec les partenaires du milieu

- Maintien de notre présence active dans les lieux de concertation du quartier
- Consolidation de notre partenariat autour des enjeux de sécurité
- Remise en place et participation aux concertations inter HLM
- Mise en place de projets concertés avec les partenaires du milieu

### Objectif 4

**ADOPTER** des pratiques écoresponsables

- Développement et mise en application une politique d'écoresponsabilité pour l'organisme

# AXE 2

## AXE 2

Assurer la pérennité financière  
du Projet Harmonie  
(450000\$/année)

### Objectif 1

**STABILISER** le financement actuel en renforçant le lien avec les partenaires

- Valorisation de nos réussites auprès des bailleurs de fond

### Objectif 2

**DÉVELOPPER** de nouveaux partenariats financiers

- Remplacement des financements Avenir d'enfant, MSP et Quartier 21 pour assurer 3 postes clés de l'organisation
- Mise en place d'un comité financement pour travailler un plan de développement philanthropique
- Présence active lors d'activités de représentation

### Objectif 3

**ACCROÎTRE** les revenus qui soutiennent la mission de l'organisation

- Organisation d'un évènement bénéfice
- Diversification des sources de financement qui soutiennent la mission du Projet Harmonie

LE  
PROJET  
HARMONIE

# AXE 3

## AXE 3

Consolider la structure de gouvernance et administrative du Projet Harmonie

### Objectif 1

**CONSOLIDER** la structure de gouvernance

- Mise à jour des règlements généraux
- Recrutement d'administrateurs en fonction des besoins de l'organisation
- Un conseil d'administration formé et outillé
- Mise en place d'une structure d'accompagnement et de soutien de la direction générale

### Objectif 2

**METTRE** en place des outils de gestion administrative efficaces

- Mise en place d'outils de gestion quotidien efficaces
- Écriture et application d'une politique de Ressources Humaines
- Centralisation des données
- Archivage des dossiers

LE  
PROJET  
HARMONIE

## AXE 4

Faire rayonner le Projet Harmonie dans la communauté

### Objectif 1

**SUSCITER** l'adhésion des parties prenantes à la mission du Projet Harmonie

- Écriture d'un plan de communication
- Création et amélioration du site web
- Présence active dans les médias sociaux

### Objectif 2

**REJOINDRE** l'ensemble des résidents du HLM La Pépinière afin de promouvoir les services offerts

- Réflexions autour de la communication afin de mieux rejoindre les personnes isolées



# LE PROJET HARMONIE

---

## MÉCANISMES DE SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

**DÉCLINAISON** du plan stratégique en plan d'action annuel avec l'élaboration d'un tableau de bord de suivi précisant les moyens, les ressources financières nécessaires et la personne ressource responsable de la mise en œuvre.

**LE TABLEAU** de bord du plan annuel sera suivi à chaque CA

**UNE ÉVALUATION** annuelle du plan stratégique sera réalisée pour effectuer les ajustements nécessaires.

LE  
PROJET  
HARMONIE